

Nous attestons, sous notre propre responsabilité, que les luminaires Hublot de la gamme **DEIMOS** sont conformes aux exigences de l'opération standardisée BAR-EQ-110 pour les Luminaires à modules LED avec dispositif de contrôle pour les parties communes.

Les luminaires à modules LED mis en place respectent les critères suivants :

Durée de vie :

– ≥ 40 000 heures pour les luminaires avec un indice de protection aux chocs (IK) égal à 10 ;

– ≥ 50 000 heures pour les autres luminaires ;

Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie ? à 30 % ;

Efficacité lumineuse (flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire, auxiliaire d'alimentation compris) :

– ≥ 65 lumens par watt pour les luminaires avec indice de protection aux chocs (IK) égal à 10,

– ≥ 90 lumens par watt pour les autres luminaires ;

Dispositif de contrôle intégré au luminaire :

– détection de présence ou de mouvement

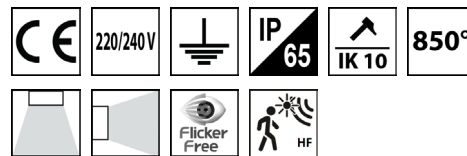
– ou détection de niveau d'éclairage

– ou les deux associés.

La mise en place est réalisée par un professionnel.

## SPECIFICATIONS

Hublot LED apparent anti-vandale pour installation dans halls d'entrée, couloirs extérieurs/intérieurs, zones résidentielles et industrielles...



Anti-vandale : Oui

Driver 3AAA Sans flicker THD < 10%

Durée de vie L80B10 à 25°C : 50000hrs

Mode de détection : HF Réglage usine:

- «DET» 6m-5mins-150lux

Mode de gradation : on/off

Garantie 5 ans

CEI 60598-1 & CEI 60598-2-1 : 1989

CEI 61000-3-2 Taux harmonique < 10%

CEI 62471 : 2008 : RG0 / sécurité photobiologique

Reference	Flux lumineux (lm)	lm/W	IP	IK	Pf
990211LBNW	1500	97	65	10	0,9
990211LDEBWN	1500	89	65	10	0,8
990211LDEBGNW	1500	89	65	10	0,8
990211LDEBWNW	1500	89	65	10	0,8
990211LGNW	1500	97	65	10	0,9
990211LWNW	1500	97	65	10	0,9

Riom France, 1<sup>er</sup> Mars 2019

Responsable technique

**Cyril MARCQ**